



Printemps de la Vie Scolaire

**Ouverture des travaux par M. Jean-Paul Deedene,
président du comité de pilotage du Printemps de la Vie Scolaire.
mercredi 25 mai 2005**

Le CNEAP m'a fait l'honneur de me nommer président du comité de pilotage. Pourquoi moi ? Ce n'est pas un seul homme qui a une conviction par rapport à la vie scolaire, je pense que c'est une majorité de responsables de l'époque – je vais y revenir – et de responsables au niveau national qui ont considéré que le projet était urgent et primordial pour nos établissements.

Tout d'abord, je suis heureux de vous accueillir : présidents, chefs d'établissement, enseignants, formateurs et éducateurs.

Je pense savoir que ce sont les éducateurs qui font la majorité aujourd'hui.

A moi l'honneur d'ouvrir les travaux de cette journée « Printemps de la vie scolaire ». Pourquoi ? En fait, au départ, je suis enseignant, responsable BTSA pendant près de 15 ans à l'Institut de Genech, puis directeur de l'établissement pendant 23 ans, et en retraite depuis septembre. C'est tout naturellement que j'ai répondu présent pour faire partie du comité de pilotage chargé de mettre en œuvre l'opération baptisée « Printemps de la Vie Scolaire ».

En effet durant ces trente-sept années passées au service de l'enseignement agricole catholique, j'ai pu observer la mutation de l'école, lieu d'instruction en lieu d'éducation, c'est à dire un lieu où l'on développe les facultés morales, physiques et intellectuelles.

J'emprunte au Père Petitclerc comme quoi les jeunes ont 3 repères :

- la famille dont les parents sont les premiers éducateurs
- l'école
- et la rue à laquelle j'y associe les médias

Pour ce 3^{ème} repère nous savons les conséquences négatives pour les jeunes.

En ce qui concerne la famille, pour des raisons diverses, familles monoparentales, chômage, vie professionnelle stressante, horaires décalés, ou enfant-roi, etc.... elle se décharge de plus en plus sur l'école.

Si nous devons toujours avoir de bons résultats aux examens, les parents et les jeunes nous demandent des suppléments au menu : de l'accueil personnalisé, de l'accompagnement scolaire, de l'écoute, de l'animation sociale, culturelle et sportive, de l'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc.

Ces suppléments réclamés sont encore plus criants dans le cadre de nos internats. L'internat étant pour la majorité de nos établissements un espace de vie incontournable.

Pendant mes années de direction et de responsable dans les Instances Nationales (Comité Directeur du CNEAP, Conseil d'Administration, Commission Sociale et Paritaire), j'ai pu observer cette évolution. Mais comment y répondre ?

S'il est vrai que les enseignants élargissaient leurs domaines d'intervention, il fallait renforcer les ressources humaines, et les personnels de la vie scolaire associés aux enseignants en sont les acteurs privilégiés pour remplir cette mission d'éducation au savoir être.

« *Le savoir être au service du savoir* »

Mais s'appuyer sur des étudiants au pair, des contrats aidés (emplois jeunes par exemple) ne suffisent pas : trop de *turn over* et manque évident de formation.

La solution passait donc par un projet fort de professionnalisation et de reconnaissance au sein de l'établissement et de l'institution. Ceci pour pérenniser les emplois des personnels de la vie scolaire.

La session de formation des Chefs d'établissement à La Baule, en novembre 1997, a été le point de départ pour la professionnalisation des personnels et pour supprimer enfin le mot de « surveillant » au profit de « l'éducateur ».

Le dossier a été soumis au Conseil d'Administration du CNEAP qui a approuvé le projet. Il a été soumis aussi à la Commission Sociale qui l'a proposée aux syndicats des personnels en commission paritaire. Et c'est la naissance, en 1999, de la convention collective des personnels de la vie scolaire dont l'objectif commun de l'ensemble des personnels de la vie scolaire est de contribuer, par leur action, à placer les jeunes dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel.

A l'automne 2003, c'est une autre délibération du Conseil d'Administration du CNEAP, pour charger un comité de pilotage composé de présidents d'association, de chefs d'établissement, de personnels de la vie scolaire et de permanents de l'institution, de mettre en œuvre l'opération baptisée « Printemps de la vie scolaire ». L'objectif n'étant pas d'organiser la vie scolaire dans les établissements, ce qui est du ressort du projet de chacun d'entre vous, mais de faire un état des lieux et de relancer une nouvelle dynamique en faveur de la vie scolaire et de ses acteurs qui ne sont pas que des personnels de la vie scolaire.

Cette journée doit être pour nous tous une journée de ressourcement et d'envoi pour répondre aux attentes des jeunes.

Merci pour votre attention.